

Offre d'emploi

Animateur périscolaire

Niveau de formation souhaité : BAFA, CAP Petite enfance ou équivalent, certaines missions sont accessibles sans diplôme

Durée : Plusieurs postes à pourvoir jusqu'en juin 2020 : remplacements ponctuels ou contrats de 10h à 20h par semaine scolaire suivant profil. Possibilité de reconduire le contrat en septembre 2020.

Missions : Au sein d'une équipe composée d'un responsable, d'un adjoint et d'animateurs périscolaires, vous êtes en charge :

- D'assurer l'accueil et l'encadrement des enfants,
- De proposer, organiser et mettre en place des temps d'animation en lien avec le projet pédagogique,
- De participer aux temps de réunions pédagogiques avec l'ensemble de l'équipe,
- De veiller au respect des réglementations et à la sécurité des enfants,
- D'accueillir, d'échanger et d'informer les familles.

Horaires :

Uniquement les lundis, mardis, jeudis et vendredis des périodes scolaires

- Temps du matin : de 7h45 à 8h45
- Temps du midi : de 11h45 à 14h (possibilité de déjeuner sur place en amont)
- Temps du soir : de 16h15 à maximum 18h30 (suivant les besoins par site)

Temps de réunion 1h par semaine.

Rémunération :

12,21 € bruts/heure

Pièces à fournir :

CV, copie des diplômes

Lieu :

Au sein de l'un des 14 accueils périscolaires répartis sur le territoire de la Ville de Rezé

Contact : Sylvie IAVARONE ou Céline VELA, responsables de pôle périscolaire, 02.40.84.42.90

En ligne

Par mail : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Site Internet : <http://www.reze.fr/La-mairie/Recrutement/Nos-offres-d-emploi>

Par courrier

Monsieur le Maire
Direction des ressources humaines
Place Jean-Baptiste-Daviais
BP 159
44403 Rezé cedex